

Nos outils pour les délégués

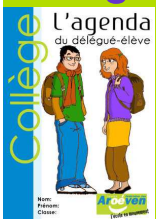
> L'exposition "Je me présente, votez pour moi" (12 affiches + Cd d'utilisation)



• Tarifs de location :
5 jours : 30 € (+ frais de port)

• Gratuité pour les établissements adhérents

> L'agenda du délégué élève

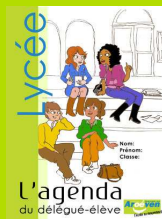


Livret destiné à accompagner les délégués des élèves tout au long de l'année pour accomplir leur mandat : charte du délégué, rôle et missions, droits et devoirs, connaître et comprendre le système représentatif et les différentes instances, calendriers et moments clés de l'année, préparer et participer au Conseil de Classe,

fiches individuelles élèves, bilan de mandat.
(Format A5 - 78 pages)

Tarif : (+ frais de port, règlement à réception)

- 5€ > 1 exemplaire
- 50€ > 12 exemplaires (soit 2 offerts)
- 100€ > 25 exemplaires (soit 5 offerts)



> Les revues FOOVEN



Publication théorique et pratique, la revue FOOVEN s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à l'éducation et au fonctionnement du système éducatif dans et hors l'école. Support de réflexion, chaque numéro aborde un thème différent.

> Nouveau! DELEGATO

Cette brochure concerne toute la communauté éducative, acteurs de la construction d'une pratique collective citoyenne dans l'établissement scolaire.



L'AROEVEN c'est aussi :

> Des vacances

- Des séjours de vacances pour les jeunes de 8 à 18 ans
- Des journées récréatives
- Des rencontres européennes dans le cadre du Programme Européen Jeunesse en Action



> Des formations à l'animation volontaire 2011 / 2012

L'AROEVEN propose des stages de formation BAFA/BAFD destinés aux personnes intéressées par l'encadrement d'enfants et d'adolescents en centre de vacances, de loisirs ou autres structures agréées par le ministère de la jeunesse & des sports.

- BAFA formation générale: à chaque vacances scolaires
- BAFA approfondissement:
 - « Petite enfance / activités scientifiques » > février 2012
 - « Découverte du théâtre en Accueil Collectif de Mineurs et création audiovisuelle » > octobre 2012
- Qualification « Surveillance de Baignade » > avril 2012

> Nouveau! BAFA Lycéen

L'Aroéven organise - à la demande des membres de la communauté éducative (CVL, MDL...) - des sessions BAFA dédiées aux élèves de votre établissement intéressés par l'animation volontaire. Cette formation apporte une certification et une dimension éducative supplémentaire valorisant l'engagement citoyen des élèves.

> Louer à Belle-Ile en mer un terrain de camping pour 30 personnes

Pour vos formations externalisées, que ce soit pour la formation continue des enseignants, ou pour des voyages (week-end, semaine) d'intégrations, stages thématiques culturels ou sportifs à destination des élèves de votre établissement, l'Aroéven vous propose son implantation à Belle-Ile en Mer. Situé à la pointe du Gros Rocher, à 150 mètres de la plage et à 6km de palais, ce terrain de 4000 m² vous accueille de juin à septembre.



Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale

Formation des élèves délégués

Année 2011 / 2012



Collégiens Lycéens



4, rue de la perrière - 44200 NANTES
02 40 34 20 02 / 02 40 34 88 74
aroeven.nantes@aroeven.fr
www.aroeven-nantes.fr

L'Aroéven en quelques mots...

L'Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale est une Association Loi 1901, créée en 1963 et présidée de droit par M. Le Recteur d'Académie.

- Fédérée à la FOEVEN (Fédération des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale) reconnue d'utilité publique.
- Association complémentaire de l'enseignement public (agrément CAACEP).
- Association agréée « association d'éducation populaire ».
- Il existe une AROEVEN par Académie en France.

> Nos finalités (article 1 de nos statuts)

- « Organiser et développer toutes les actions de formation et d'éducation permanente, de vacances et de loisirs en faveur des jeunes.
- Contribuer à la formation initiale et continue de l'encadrement nécessaire au fonctionnement de ces actions.
- Participer à la formation des membres de la communauté éducative de l'Éducation Nationale ».

La formation des délégués-élèves

L'Aroéven des Pays de la Loire œuvre pour une véritable éducation à la citoyenneté à l'école par la formation des délégués des élèves (Circulaire 91-081 du 05/04/1991) :

"La formation des délégués des élèves a pour objet de les aider à assumer pleinement leur rôle au sein des différentes instances de l'établissement dans lesquelles ils sont représentés (...) ou à l'extérieur de celui-ci (...) et à devenir ainsi des acteurs à part entière de la communauté éducative. Elle doit contribuer à transformer la nature des relations à l'intérieur de cette communauté en facilitant l'expression des élèves et leur participation à la vie de l'établissement. (...). Cette formation doit poursuivre quatre objectifs généraux :

- 1- la formation civique,
- 2- le droit d'expression et l'apprentissage de la responsabilité,
- 3- la connaissance de l'établissement et de son environnement,
- 4- le fonctionnement de l'établissement."

> Pourquoi une formation de délégués-élèves avec l'Aroéven ?

Pourquoi faire appel à un intervenant extérieur en général et à l'AROEVEN en particulier ? L'intervention d'une personne extérieure facilite souvent l'implication des délégués dans cette formation.

Les élèves se sentent souvent plus libres d'exprimer leurs points de vue, leurs attentes, leurs besoins, leurs craintes. L'implication étant plus importante, le bénéfice individuel et collectif de la formation est d'autant plus intéressant tant au niveau de la classe et des conseils de classes, qu'au niveau de l'établissement.

On constate, en effet, que les délégués sont souvent des éléments moteurs dans l'animation de la vie extrascolaire des établissements. Mais s'il est intéressant qu'une personne extérieure intervienne, il est aussi essentiel que des personnels de l'établissement (CPE, enseignants, assistant d'éducation, etc.) participent également à cette formation.

L'objectif de cette formule "intervenants extérieurs-intérieurs" permet de donner encore plus de sens à la formation et de poser les bases de collaborations futures.

D'une part, les élèves identifient physiquement les personnes qui seront référentes de l'établissement. D'autre part, la parole des élèves dans ce cadre mérite souvent d'être entendue par les membres de la communauté éducative en apportant un regard différent sur la vie de leur collège ou lycée.

> Nos modules de formation

• Module : « Etre délégué élève au collège / lycée »

- > Fonction et rôle du délégué
- > Connaissance de l'établissement et de ses instances
- > Préparation et participation au conseil de classe
- > Mieux communiquer : préparer et animer une réunion
- > Mettre en place un projet

• Module : « Etre élu lycéen au C.V.L. / C.A. »

• Module : « Animer la M.D.L. ou le F.S.E. »

- > Soutenir et accompagner la mise en place, le suivi et l'administration des associations d'élèves.

Un bilan de la formation est transmis aux établissements scolaires partenaires à l'issue de la formation. (Toutes les formations sont évaluées en fin de module par les stagiaires).



> Formation des délégués-élèves en inter-établissements

Nous vous proposons une formation de délégués des élèves d'un même niveau en partenariat avec les établissements voisins du vôtre (collèges ou lycées).

Cette journée de formation spécifique permet aux délégués-élèves de rencontrer d'autres camarades qui ont les mêmes rôles et ainsi d'échanger leurs expériences grâce des ateliers ludo-éducatifs.

Cette rencontre entre pairs favorise l'ouverture et l'échange de pratiques enrichissantes et valorisantes pour l'élève, en plus d'aborder les objectifs indispensables à la fonction de délégué.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique « Vie scolaire » de notre site internet



> Nos tarifs

- Coût de formation (préparation et déplacements inclus):
 - > 50€/heure en collège devant stagiaires
 - > 60€/heure en lycée devant stagiaires
- Coût de l'adhésion (obligatoire) à l'Aroéven :
 - > 46€ à 107€ selon le nombre d'élèves accueillis au sein de votre établissement. (cf. le bulletin d'adhésion ci-joint).

Adhérer, c'est d'abord et surtout créer un partenariat que nous sommes heureux de traduire par des conseils, des visites et autres apports à nos établissements adhérents.